

COMMUNIQUE DE PRESSE

30.01.2015

INFORMATION REGLEMENTÉE

SCISSION PARTIELLE DE TEXAF

Un accord a été conclu hier avec Cobepa mettant un terme à la procédure en référé qui avait suspendu la mise en œuvre de la scission partielle de **TEXAF**.

Pour rappel, l'assemblée générale de **TEXAF** du 13 mai 2014 avait décidé la scission partielle de la société et la constitution d'une nouvelle société **IMBAKIN HOLDING**, détenant 500.000 EUR de liquidités et 99,99% des actions d'**IMBAKIN sàrl (en liquidation)**. Le seul actif d'**IMBAKIN sàrl (en liquidation)** est une créance de 51 millions EUR en second rang sur la République Démocratique du Congo. Comptablement, cette créance est totalement réduite de valeur. L'origine de cette créance réside dans la condamnation en 1996 de la République du Zaïre à verser une indemnité d'expropriation de 63 millions EUR. En 2001, Cobepa a reçu en dation en paiement les 12 premiers millions EUR de cette créance qu'elle détient aujourd'hui en premier rang et en direct.

Les effets de cette scission avaient toutefois été suspendus suite à une ordonnance rendue à la requête unilatérale de Cobepa par le tribunal de commerce francophone de Bruxelles.

L'accord du 29 janvier applique les termes des accords existants à **IMBAKIN HOLDING**, et organise la collaboration et l'information mutuelle des parties dans le recouvrement ou la cession des créances de Cobepa et d'**IMBAKIN sàrl (en liquidation)**.

En conséquence, les actions d'**IMBAKIN HOLDING** seront créées et remises aux actionnaires de **TEXAF**, par inscription soit au registre des actionnaires nominatifs, soit au crédit d'un compte d'actions dématérialisées, en date du 16 mars 2015.

TEXAF, constituée en 1925, est l'unique société d'investissements à vocation industrielle, immobilière et agricole, cotée sur Euronext, ayant à ce jour toutes ses activités et filiales en République Démocratique du Congo. Cette cotation en bourse des activités congolaises et les obligations de bonne gouvernance et de transparence qui en découlent constituent un atout majeur du groupe pour la promotion du secteur formel en RDC.

Contact: Philippe Croonenberghs, CEO: +32 495 24 32 64

Christophe Evers, CFO: + 32 495 24 32 60